

La simplification du tri
est en marche ! P.1-2

Édito P.2

Nouveau calendrier
Le saviez-vous ? P.3

Brèves et infos
Idées écologiques
pour l'été P.4

LE JOURNAL DU SMICTOM

AOÛT 2017

N°25

WWW.SMICTOM-GIEN.COM

RESTEZ CONNECTÉS, SUIVEZ-
NOUS SUR FACEBOOK



**La simplification
du tri**
est en marche !

**DU NOUVEAU
DANS LES
SACS JAUNES !**

Tous les emballages ménagers
plastiques sont désormais
concernés...



Chères lectrices,
Chers lecteurs,



2017 est pour le SMICTOM une année de nombreux bouleversement avec leurs lots d'interrogations et d'incertitudes.

- 1/ Changement de prestataire dans l'exploitation des déchèteries. Le nouveau prestataire a été désigné par le Tribunal de Commerce de SENS pour remplacer la société Bourgogne environnement.
- 2/ Changement de prestation pour la collecte le 6 juillet dernier à la suite d'un appel d'offres qui a désigné la société lamieux-disante.
- 3/ Modification des tournées de collectes le 31 juillet.
- 4/ Mise obligatoire aux normes de 4 déchèteries.

Nous sommes conscients que les installations mises en place dans les déchèteries compliquent le déchargement des véhicules. Mais les normes nous imposent ce genre de matériels.

Les modifications des tournées de collecte et le déploiement du tri sélectif aux communes de plus de 1000 habitants répond aux objectifs nationaux du recyclage.

Merci de rester citoyens, de suivre les informations et recommandation qui nous sont dispensées pour le bien-être de tous.

*Le Président
Alain Belloni*



Vous souvenez-vous du lancement de la collecte sélective sur le territoire du SMICTOM en 2003 ? Vous souvenez-vous qu'hier encore vous hésitez à mettre la barquette en plastique ou le pot de yaourt dans la poubelle jaune ? Attention, ces souvenirs sont à classer car désormais, ils appartiennent au passé.

Explications...

Le tri sélectif est instauré en France suite à la Loi de 1992. Sur le territoire national, il s'est ensuite mis en place progressivement. À partir de 2002, des conteneurs avec 3 couleurs distinctes furent installés sur les 44 communes du territoire du syndicat. Le verre, trié depuis plusieurs années, ne présentait aucun souci. Le papier (mais pas le carton !) fut associé à la couleur bleue et enfin, de nombreux emballages furent associés au conteneur jaune (ou sac jaune pour certaines communes). Cependant, une matière allait susciter beaucoup d'interrogations et de doutes de la part des administrés. Il s'agit du plastique !

Depuis 1992, seuls les bouteilles et flacons en plastique sont concernés par le tri sélectif. Au regard des progrès techniques et industriels depuis 25 ans, Eco-Emballages a engagé dès 2009 des réflexions pour étendre les consignes de tri à tous les emballages ménagers. En 2011 une expérimentation a alors été menée pour mesurer les enjeux techniques, économiques, environnementaux et sociaux.

Chaque année environ 1,1 million de tonne d'emballages en plastique ménagers sont tout de même utilisés. Ces emballages sont de résines plastiques différentes (PEHD, PET...).

La simplification des consignes de tri devrait entraîner une augmentation du taux de recyclage des plastiques (environ le double) et permettre, dans un avenir proche, d'atteindre l'objectif des 75% d'emballages recyclés. Le but étant de pouvoir, selon Eco-emballages, parvenir d'ici 6 ans à un taux de 100% !

Sources : Eco-emballages

**LE TRI SÉLECTIF
Ce qui change concrètement...**



LE SAVIEZ-VOUS

Eco emballages* est l'éco-organisme né suite au décret du 1^{er} avril 1992 qui représente le point de démarrage du tri sélectif en France. Il a pour mission principale de financer, par les contributions perçues des entreprises adhérentes, les collectivités pour la collecte, le tri et le traitement des emballages ménagers et leur recyclage.



ECO EMBALLAGES

Ces autres missions sont d'inciter à l'écoconception des emballages auprès des fabricants, favoriser

la réduction des emballages et naturellement un rôle de communication primordial sur le territoire. Dans ce sens, une célèbre campagne avec pour personnage principal « Monsieur PAPILLON » a été largement diffusée dans les médias pendant de longs mois.

Attention le logo Eco-emballages présent sur plus de 90% des emballages du marché ne signifie pas forcément que l'emballage est recyclable. Il s'agit d'un logo qui atteste que le fabricant adhère à cet éco-organisme. Il est malheureusement trop souvent confondu avec le ruban de Möbius qui lui est le logo universel des matériaux recyclés depuis 1970.



* Suite au rapprochement avec Eco-folio, éco-organisme de la filière de recyclage des papiers, Eco-emballages va probablement changer de nom et de logo dans un futur (très) proche.

NOUVEAU CALENDRIER

Une réorganisation des collectes de vos déchets et de sacs jaunes

C'est historiquement parlant un moment important pour le syndicat, une page qui se tourne. En effet, suite au renouvellement des marchés publics de tri et de collecte des déchets, un nouveau prestataire a pris les commandes du service : la société SEPUR succède à la société COVED détentrice du marché depuis des décennies...

Même si le SMICTOM a veillé à ce qu'il n'y ait pas de grand bouleversement, il y aura de nouvelles tournées pour certaines communes qui seront désormais collectées en sacs jaunes tous les 15 jours (attention donc aux semaines paires et impaires). À noter également des changements de jours de ramassage des ordures ménagères pour quelques communes.

Comme à son habitude, le SMICTOM a fait le nécessaire en termes de communication pour vous informer (site internet, page Facebook, flyers et affiches dans les commerces et bâtiments publics des communes concernées et presse locale). Un calendrier a également été envoyé dans toutes les boîtes aux lettres. Si jamais vous ne l'aviez pas reçu, rendez-vous sur notre site internet où vous pourrez le télécharger ou demandez le en mairie.

Voici ci-dessous le tableau des nouvelles collectes (si votre commune n'apparaît pas, cela signifie qu'aucun changement n'aura lieu).

COMMUNES	ORDURES MENAGERES		COLLECTE SELECTIVE*		PAIRE / IMPAIRE
	JOUR	CRÉNEAU	JOUR	CRÉNEAU	
ARRABLOY	LUNDI	Matin	JEUDI	Matin	Toutes les semaines
AUTRY LE CHATEL	MERCREDI	Matin	JEUDI	Après-midi	Paire
BATILLY EN PUISAYE	LUNDI	Après-midi			
BEAULIEU	LUNDI	Après-midi	JEUDI	Matin	Impaire
BONNY	LUNDI	Après-midi	JEUDI	Matin	Impaire
BRETEAU	LUNDI	Après-midi			
BRIARE	LUNDI et VENDREDI**	Matin	JEUDI	Matin	Toutes les semaines
CERNOY EN BERRY	MERCREDI	Matin			
CHAMPOULET	LUNDI	Après-midi			
CHATILLON COLIGNY	MARDI	Après-midi	JEUDI	Matin	Paire
CHATILLON SUR LOIRE	MARDI	Matin	JEUDI	Matin	Paire
COULLONS	MARDI	Matin	JEUDI	Après-midi	Impaire
DAMMARIE EN PUISAYE	LUNDI	Après-midi			
FAVERELLES	LUNDI	Après-midi			
FEINS EN GÂTINAIS	MERCREDI	Matin			
GIEN	LUNDI et VENDREDI**	Matin	JEUDI	Matin	Toutes les semaines
MONTCRESSON	MARDI	Après-midi	JEUDI	Matin	Paire
NEVOY	MERCREDI	Après-midi	JEUDI	Matin	Impaire
NOGENT SUR VERNISSON	MARDI	Après-midi	JEUDI	Matin	Impaire
OUSSON	LUNDI	Après-midi			
OUZOUER SUR TRÉZÉE	LUNDI	Après-midi	JEUDI	Matin	Paire
PIERREFITTE ES BOIS	MERCREDI	Matin			
POILLY LEZ GIEN	MARDI	Matin	JEUDI	Après-midi	Impaire
ST BRISSON SUR LOIRE	MERCREDI	Après-midi	JEUDI	Après-midi	Paire
ST GENEVIÈVE DES BOIS	MARDI	Après-midi	JEUDI	Matin	Paire
ST GONDON	MERCREDI	Après-midi	JEUDI	Après-midi	Impaire
ST MARTIN SUR OCRE	MERCREDI	Après-midi	JEUDI	Après-midi	Paire
THOU	LUNDI	Après-midi			

* À l'exception de l'habitat vertical et des hameaux. ** À l'exception des hameaux sur la collecte des vendredis.

BRÈVES INFOS

Un café « recyclé », merci Monsieur Clooney !

Voilà une petite révolution. Les capsules Nespresso ne sont désormais plus vouées à encombrer les sacs d'ordures ménagères. Depuis quelques mois elles peuvent être **apportées en déchèterie** pour être ensuite traitées et recyclées par une filière spécialisée. Vous n'êtes probablement pas passés à côté des spots publicitaires, le SMICTOM a donc enclenché le pas et propose, dans chaque déchèterie, des bacs pour récupérer vos capsules Nespresso*. What else...

*Les capsules Special T sont aussi acceptées.

Suite (et fin) des travaux de mise aux normes des déchèteries

Après les déchèteries de Sainte Gèneviève des Bois et de Bonny sur Loire, les travaux vont reprendre dans deux autres déchèteries à la rentrée de septembre. En effet, et pour cette raison, **la déchèterie de Châtillon sur Loire sera fermée du lundi 18 septembre 2017 au samedi 14 octobre 2017 inclus**. Vous pourrez néanmoins vous rendre à Briare ou dans une autre déchèterie, elles seront toutes ouvertes. Viendra ensuite le tour de celle de **Nogent sur Vernisson, qui elle sera fermée du lundi 2 octobre 2017 au samedi 28 octobre 2017 inclus**. La déchèterie la plus proche, à Sainte Gèneviève des Bois, sera ouverte.



Le SMICTOM rappelle que les dépôts sauvages devant le portail des déchèteries sont strictement interdits et passibles d'une amende.

Capricorne asiatique

Afin de lutter contre l'invasion du capricorne asiatique, il est demandé aux administrés de suivre les instructions suivantes concernant l'apport de branches et branchages en déchèterie :

- Déchèterie d'Arrabloy : Pas de branches et branchages. Tonnes de pelouse et feuilles acceptées
- Déchèterie de Poilly lez Gien : Tous les déchets végétaux sont acceptés y compris les branchages

En respectant ces consignes vous permettrez alors de contribuer à lutter efficacement contre ce phénomène.

Plus d'informations : <http://draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/Le-capricorne-asiatique>

Tonnages 2016

Les chiffres des différentes collectes pour l'année 2016 sont désormais connus. Un article sera réalisé dans un prochain numéro du Journal du SMICTOM pour les expliquer et les décortiquer :

Ordures ménagères collectées	14 434 tonnes
Verre collecté	1 658 tonnes
Papier collecté	999 tonnes
Emballages légers	950 tonnes

IDÉES ÉCOLOGIQUES POUR L'ÉTÉ (POUR PETITS ET GRANDS)



>>> Les guêpes peuvent vite devenir embêtantes lors d'un repas en terrasse. Pensez **au piège à guêpes écologique**. Il suffit pour ça de vous munir d'une bouteille en plastique vide, de la couper en deux, de déposer un peu de confiture ou de sirop dans le fond de la bouteille. Ensuite vous placerez la partie haute, goulot vers le bas sur l'autre partie et vous n'avez plus qu'à poser ce piège à quelques mètres de votre table...

>>> Lors de vos repas nomades, pensez à réaliser un **pic-nique 0 déchet**.

>>> N'oubliez pas qu'un bon vieux **livre** vaut mieux que d'avoir les yeux rivés sur sa tablette ou son smartphone ! Vous économiserez votre batterie et donc consommerez moins d'énergie.



>>> Si vous êtes trop accroc à votre smartphone, n'oubliez pas que des **chargeurs solaires** existent.

>>> Dans le jardin, pour illuminer les allées, pensez à utiliser des **lampes solaires**. Elles se chargeront de façon autonome ! Pour l'entretien de ces allées, toujours dans un souci écologique, **désherbez avec des solutions naturelles** telles que le jus de cuisson de pâtes ou de riz et même de pomme de terre. Une autre solution est à base de vinaigre blanc et de gros sel. Vous trouverez toutes ces recettes sur internet.



>>> Où que vous soyez en vacances, **pensez à trier** (et en amont vous renseignez sur les points de collectes locaux).

SMICTOM DE GIEN - 48 quai de Châtillon - BP 20005 - 45501 GIEN Cedex
Tél.: 02 38 05 06 75 - Fax: 02 38 38 05 47 - contact@smictom-gien.com - www.smictom-gien.com

Directeur de la publication : Éric Ducas

Comité de rédaction : Anne Rozul, Pierre Lodre, Alexandre Fovuit

Textes : Nicolas Tindillère

Photos : SMICTOM

Conception et réalisation :

EFIL COMMUNICATION - 02 47 47 03 20